



## Diplôme d'Etat de Sage-femme *Sortants de 2012*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012, soit 1 735 personnes interrogées.



## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire, accessible en ligne entre septembre et octobre 2013, a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. Cette dernière a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2012, une session d'examen s'est déroulée pour la formation de sage-femme (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 4 ans (hors l'année de PACES), l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2008.

**13 des 28** sortants ont répondu au questionnaire soit un taux de **46%**, comparable au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (46%) mais inférieur à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (48%).

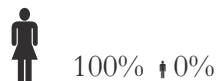
L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est globalement comparable à celui des élèves inscrits en dernière année de formation en 2012 et recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

**Note :** la faiblesse des effectifs de la population répondante limite les traitements statistiques et impose des précautions dans les interprétations.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.

## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

### Quel est leur sexe ?

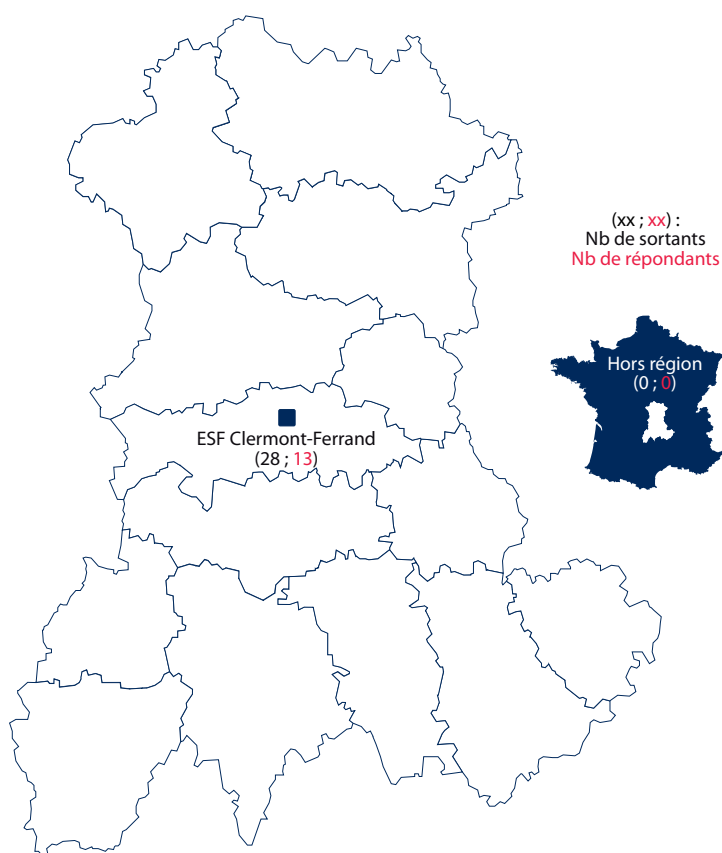


Les 13 répondants sont des femmes.

### Quel est leur âge ?

10 des 13 répondants ont moins de 25 ans et 3 ont entre 25 et 29 ans\*\*.

### Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Une seule école propose la formation de sage-femme sur la région, à Clermont-Ferrand.

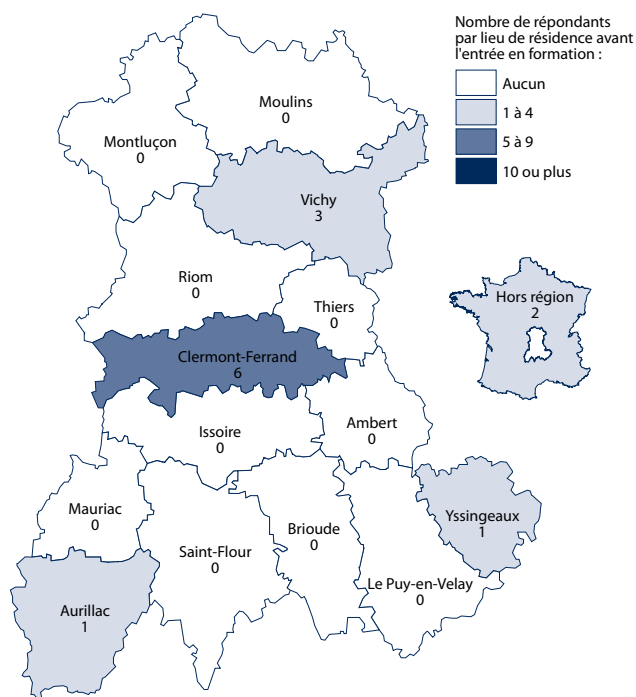
### Ont-ils obtenu leur diplôme ?

Les 13 répondants mentionnent l'obtention totale du diplôme de sage-femme.

\*\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 4 ans inférieur.

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

### Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



11 des 13 répondants résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, dont 6 sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

### Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

Les 12 répondants étaient élèves ou étudiants avant d'entrer en formation.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels démontre que le public entrant en formation était en poursuite d'études.

### Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

Les 13 répondants étaient sans expérience professionnelle antérieure.

### Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

Les 13 répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac.

Cette prépondérance du niveau 4 est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 11 titulaires d'un baccalauréat S.

A l'entrée en formation, 12 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 1,3 an).

### Avait-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

3 répondants indiquent avoir suivi une préparation au concours.

Cette préparation s'est effectuée, pour ces répondants, au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) de statut privé.



## LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

### Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

12 des 13 répondants avaient le statut d'élève ou étudiant.

### De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

7 des 12 répondants déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 5 ont perçu une bourse du Conseil régional et 2 une aide de la CAF (APL).

**LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION****Quelle était leur situation professionnelle ?**

10 des 13 répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (93% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes), les 3 autres étant sans emploi.  
L'ordre des sages-femmes confirme une difficulté d'insertion rencontrée par ces professionnels.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

**Quel était l'intitulé du poste occupé ?**

Les 10 répondants exerçaient le métier de sage-femme.

**Quel était leur statut professionnel ?**

8 des 10 des répondants étaient en CDD ou CTI et 2 en emploi stable\*.

**Quelle était la durée du contrat ?**

6 personnes occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois et 3, des contrats de 6 mois et plus.

**Quel était le temps de travail ?**

9 des 10 répondants exerçaient leur activité à temps plein. Le temps partiel était subi pour la personne concernée.

**Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?**

Les 6 répondants travaillaient au sein d'un établissement hospitalier (CH, clinique...).

**Quelle était la taille de l'établissement employeur ?**

6 des 10 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de 500 salariés ou plus.

**Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?**

7 des 8 répondants déclaraient gagner entre 1 600 et 1 800 euros nets mensuels.

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

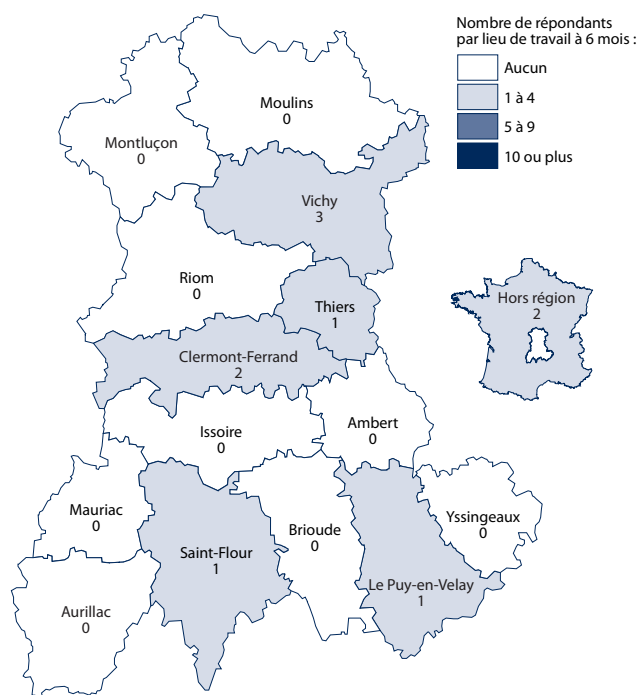
### Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

8 des 10 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (89% pour les répondants des formations sanitaires).

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (7 réponses), devant l'annonce transmise par l'école (2 réponses).

### Quel était le lieu de travail ?

8 des 10 répondants travaillaient en Auvergne 6 mois après leur sortie, dont 1 sur son lieu de résidence antérieur.



**LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION****Quelle était leur situation professionnelle ?**

12 des 13 répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (95% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires), l'autre personne étant sans emploi.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

**Quel était l'intitulé du poste occupé ?**

Les 12 répondants exerçaient le métier de sage-femme.

**Quel était leur statut professionnel ?**

10 des 12 des répondants étaient en CDD ou CTI et 2 en emploi stable.

**Quelle était la durée du contrat ?**

9 personnes occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois et 2, des contrats de 6 mois et plus.

**Quel était le temps de travail ?**

9 des 12 répondants exerçaient leur activité à temps plein. Le temps partiel était subi pour les 3 personnes concernées.

**Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?**

6 des 8 répondants travaillaient au sein d'un établissement hospitalier (CH, clinique...).

**Quelle est la taille de l'établissement employeur ?**

Les 12 répondants se répartissaient à égalité entre établissements de moins de 500 salariés et structures de 500 salariés ou plus.

**Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?**

6 des 10 répondants déclaraient gagner entre 1 600 et 1 800 euros nets mensuels.





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

### Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

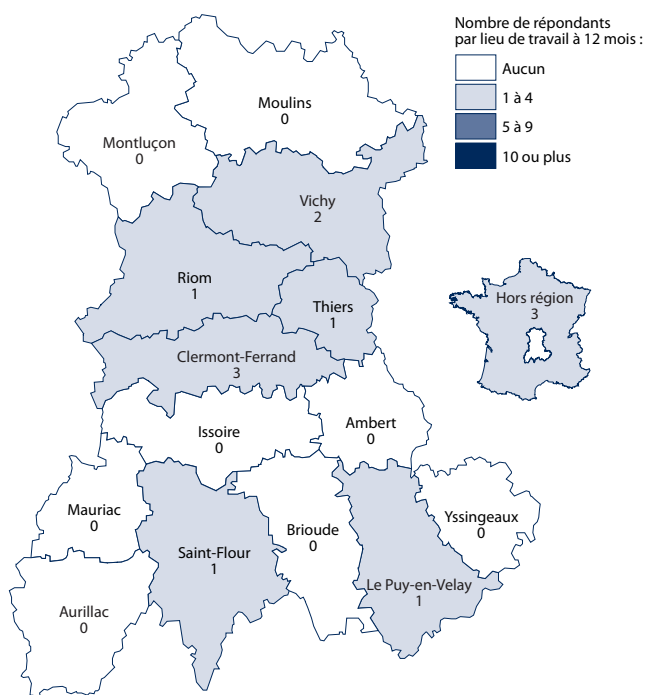
9 des 12 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (82% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

### Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (6 réponses), devant les relations personnelles (3 réponses) et l'annonce transmise par l'école (2).

### Quel était le lieu de travail ?

9 des 12 répondants travaillaient en région, dont 1 sur son territoire de résidence antérieur.





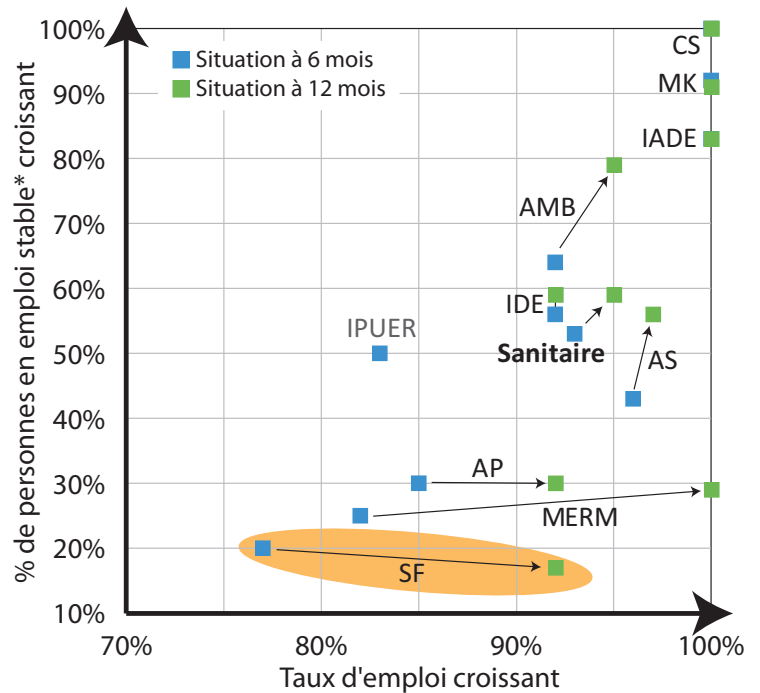
## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

La situation des sortants de la formation de sage-femme se différencie de celle de l'ensemble des sortants de formations sanitaires. Ainsi, on observe, entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois, une croissance significative du taux d'emploi et un recul de la part d'emploi stable.

Le taux d'emploi des sages-femmes augmente de 15 points en 6 mois, de 77% à 92% (+2 points pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires). A noter qu'à 6 mois, ce taux est le plus faible de l'ensemble des formations sanitaires.

Le taux d'emploi stable évolue de 20% à 6 mois à 17% à 12 mois, soit -3 points (+6 points pour les sortants de formations sanitaires). Il est 2,6 à 3,5 fois inférieur à la moyenne, toutes formations sanitaires confondues.



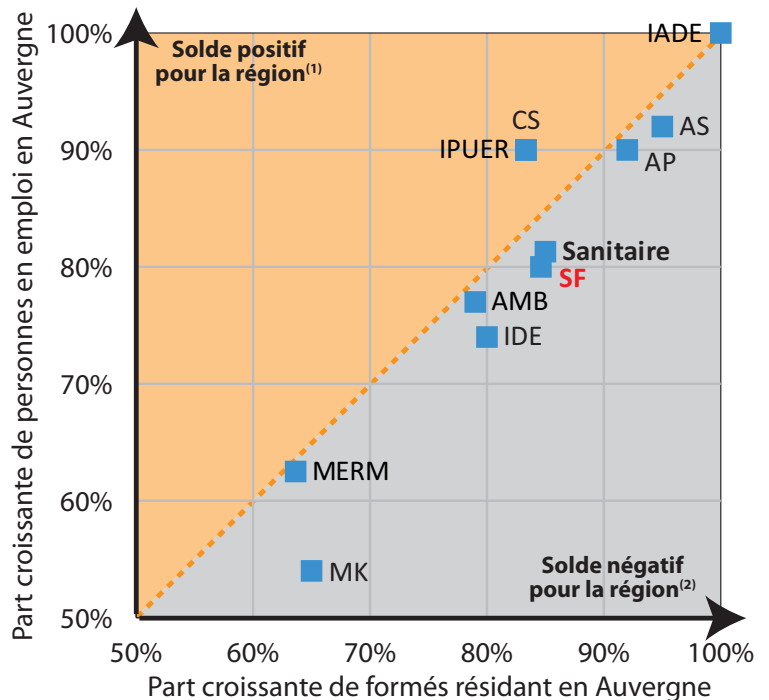
### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde des sages-femmes est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 85% des résidents auvergnats et 83% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation est comparable à celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif) avec des parts similaires de personnes résidant ou travaillant en Auvergne.

Rappelons que la population des répondants est faible (13 personnes) et que ces résultats sont à **interpréter avec précaution**.

Ils devront donc être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.



(1) : plus de personnes en emploi que de personnes formées  
 (2) : moins de personnes en emploi que de personnes formées



# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**AMB** : Ambulancier

**AP** : Auxiliaire de puériculture

**AS** : Aide-soignant

**APEMK** : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CS** : Cadre de santé

**DE** : Diplôme d'Etat

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**Formation passerelle** : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

**FP** : Fonction Publique

**IADE** : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**IPUER** : Infirmier puériculteur

**MERM** : Manipulateur en électroradiologie médicale

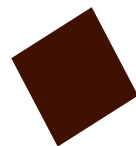
**MK** : Masseur-kinésithérapeute

**PACES** : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**SF** : Sage-femme

**SSIAD** : Services de Soins Infirmiers A Domicile



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

